35e ANNÉE N° 2799 PARAIT LE SAMEDI 19 AVRIL 1924

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN DEMOCRATE

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
DIX francs par an
ETRANGER port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 25, *Rue Droite*, 25, SISTERON
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste
Les annonces sont reçues au Bureau du Journal ; à Paris, à l'*Agence Havas*, 62, rue de Richelieu, et dans les principales Agences.

ANNONCES
Judiciaires (la ligne).....0,50
Réclames (la ligne).....0,80
Commerciales (la ligne).....1,00
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

Au Pays du Parlementarisme

Pour comprendre les déraisons auxquelles le parlementarisme tombe chez nous, peuple de bon sens, ayant le goût de l'ordre et de la mesure, le respect de l'autorité qui s'affirme et qui conduit, il n'est pas mauvais de se reporter, de temps en temps, auprès du berceau du parlementarisme, pour se rendre compte où il en est, dans la maison-mère.

Et bien, il n'en est pas à un degré très haut !

Sous Lloyd George nous avons assisté à de véritables jeux de cirque parlementaires, auxquels le fourbissime présidait avec une incontestable maîtrise de clownerie.

Sous Bonar Law et sous Baldwin, le Parlement anglais s'est nivelé à une platitude d'où n'émergeait aucune valeur nouvelle de pensée, de méthode ni de tempérament.

Et depuis que Ramsay Mac Donald a été élevé au pouvoir par une fiction, celle de la majorité électorale relative, que les Anglais s'efforcent de maintenir en vigueur, selon la lettre de leur constitution, malgré tous les changements de leur vie politique. depuis ce moment là, leur scène parlementaire s'est encore transformée, sans se relever. Tous les « honorables amis » qui s'y pressent et s'y coudoient ne s'évertuent les uns, qu'à faire durer l'équilibre perpétuellement instable de la pseudo-majorité gouvermentale, et les autres qu'à venir à bout, par quelque combinaison pue ce soit, des artifices multipliés par les premiers. Roueries, contre-roueries, feintes, contre-feintes, passes, contre-passes et passe-passes c'est à quoi emploient leur temps les descendants dégénérés des Whigs et des Tories.

C'est ridicule, et cela ne paraît pas sérieux !

Cependant, la charpente de l'Empire britannique continue à manifester des symptômes de tassement, de fléchissement profond et les plus doctrinaires des ministres travaillistes commencent à faire publier des projets d'assistance sociale qui mettent, en cas de besoin, dont apparemment les intéressés seront juges, tous les citoyens anglais et leurs femmes à la charge de la communauté !

Ainsi, sur le sol même où il est né, le parlementarisme est devenu une espèce de guignol d'un genre spécial, qui paraît entièrement étranger aux événements qui s'accomplissent ou se préparent autour de lui.

La Chambre de 1919 a terminé ses Travaux

Mais ses membres conservent leur mandat, qui n'expirera que le 31 mai, veille du jour où les nouveaux députés, élus le 11 et le 25 mai, seront appelés à siéger au Palais-Bourbon.

Le Décret de Convocation des Electeurs a été publié Dimanche

La Chambre, élue en 1919, a suspendu cette nuit ses travaux législatifs. Bien que son mandat n'expire que le 31 mai, elle ne siégera plus d'ici là, à moins d'événements exceptionnels qui rendraient sa convocation nécessaire.

Le 1er juin, la Chambre nouvelle, issue des élections du 11 mai prochain, viendra se substituer à elle. Les nouveaux élus seront invités individuellement à venir siéger au Palais-Bourbon par les soins du secrétariat général de la présidence agissant au nom de M Raoul Péret, président, qui reste en fonctions jusqu'au jour de la rentrée, où les députés, réunis sous la présidence de leur doyen d'âge, seront appelés à élire un bureau provisoire.

Le décret convoquant les électeurs le dimanche 11 mai pour élire les membres de la Chambre des députés a, d'ailleurs, été publié lundi matin au *Journal Officiel* Il précise que l'élection aura lieu sur les listes arrêtées le 31 mars 1924. Dans les communes où il y aurait lieu d'apporter des modifications à ces listes, les maires devront publier, cinq jours avant la réunion des électeurs, un tableau contenant ces modifications.

Le scrutin, qui ne durera qu'un jour, sera ouvert à 8 heures et clos à 18 heures. Toutefois, dans les communes ou, pour faciliter aux électeurs l'exercice de leur droit, cette mesure paraîtra utile, les préfets pourront devancer, par arrêtés spéciaux, l'heure d'ouverture du scrutin.

Le dépouillement suivra immédiatement la clôture. Seuls entreront en compte les bulletins des candidats qui se seront conformés à la loi du 17 janvier 1889. Le recensement général des votes aura lieu au chef-lieu du département.

Le second tour de scrutin, dans les départements où il sera nécessaire d'y procéder, aura lieu le deuxième dimanche qui suivra le jour de la proclamation du résultat du premier tour, c'est-à-dire le dimanche 25 mai.

MARIAGE A LA MODE

Aléa jacta est !...

Le mariage Michel-Baron est publié...

Mariage d'amour ?... Non ! Car je ne crois pas que des personnes qui huit jours auparavant se frictionnaient mutuellement la tête en se reprochant leurs anciennes alliances, puissent changer si vite leur rancune en amour... l'amour est si volage !!!

Mariage de raison ?.. non, car ni l'un ni l'autre ne paraissent en avoir beaucoup.

Mariage d'intérêt ?... plutôt... mais je ne vois pas trop l'intérêt du citoyen Michel dans cette combinaison.

Il nous assurait dernièrement dans un article du *Petit Provençal* que les radicaux-socialistes dont il se prétend le porte-drapeau, possèdent 7 ou 8 000 voix dans le département ; si tel est, pourquoi cette alliance avec un candidat qui ne possède que 4.000 voix et qui n'accorde qu'une place sur trois à celui qui en possède le double ?

M. Michel se contente d'un strapontin, alors que d'après ses calculs il avait droit à deux fauteuils.

Pourquoi, dans ces conditions ne pas aller à la bataille drapeau déployé, la tête haute avec le courage de ses opinions puisqu'il est certain d'avoir un élu ?

Autant de questions auxquelles on ne peut répondre et qui sont bien embarassantes pour le citoyen Michel.

Peut-être nous expliquera-t-il tout cela. .

En tout cas il a préféré, devant la sommation des communistes, mettre son drapeau dans la poche et cela prête à réflexion, car, lorsqu'on y met le drapeau on peut y mettre autre chose ; pour un homme " qu'à toujour marcha dré " ça zig-zag plutôt.

Aussi je ne crois pas que ce " peuple de poires " comme nous appelle le citoyen Baron, approuve par son vote du 11 mai, ce mariage plutôt bouffon que dangereux.

J'avoue pour ma part qu'il est bien difficile de voter à la fois et pour celui qui a voté la loi de trois ans et pour celui qui ne veut pas un jour de service ; pour celui qui a voté que Poincaré avait bien mérité de la Patrie et celui qui dit, à qui veut l'entendre, que le même Poincaré mérite douze balles dans la peau ; pour celui qui veut laisser subsister la propriété et celui qui n'en veut plus ; pour celui qui a voté tous les impôts du bloc et celui qui n'en a jamais voté aucun, en résumé pour un homme qui veut détruire ce que fait l'autre ; ce serait le comble du ridicule.

Puisque le 11 mai, nous le peuple souverain, descendant du haut des nues, nous allons juger nos élus dans la vallée de Josaphat (comme l'a spirituellement dit le doyen de la Chambre), ne jugeons pas à l'aveuglette, réfléchissons bien que ce n'est pas souvent celui qui promet le plus qui tient le plus et que souvent celui qui vous met en face de la réalité et prend ses responsabilités, veut notre bien et notre intérêt, car tout flatteur vit au dépens de celui qui l'écoute.

Sachons donc choisir les bons et les mauvais comme dit l'évangile, puisque nous sommes dans la sainte vallée.

Et lorsque nous aurons fait ce choix. disons aux premiers " soyez nos élus " et aux seconds " allez aillieurs semer vos idées de discorde et de guerre civile ".

Un Électeur.

Monument Maurice Faure

La Fédération des Sociétés de la Région Provençale à Paris, la Société Parisienne des Amis de la Langue d'Oc, le *Provençal de Paris* et de nombreux amis de Maurice Faure, ont décidé d'ériger un buste de notre regretté compatriote, dans le Jardinet de l'Église de Sceaux, ces Aliscamps de la Capitale où revivent, dans le marbre ou le bronze, les grandes figures de Florian, Théodore Aubanel, Frédéric Mistral, Paul Arène, Sextius Mi-

© VILLE DE SISTERON

chel, Deluns-Montaud, Clovis Hugues et Paul Mariéton.

Parmi eux, se trouve tout naturellement marquée la place du fondateur de la Cigale et du Félibrige de Paris, du protagoniste de l'idée provençale, de l'animateur des belles manifestations méridionales qui ont eu lieu depuis un demi siècle.

A cette occasion, seront organisées, pour le mois de juin prochain, de superbes fêtes, auxquelles seront conviés, en outre des écoles félibréennes, des associations et groupements régionalistes, tout ce que Maurice Faure compte encore d'amis et d'admirateurs.

On ne saurait d'ailleurs oublier, que celui dont nous voulons honorer la mémoire fut non seulement le poète amoureux de la langue et chantre de la terre rhodanienne et provençale, mais qu'il tint un rôle de premier plan dans la politique de notre chère France. Tribun écouté de nos assemblées parlementaires, il fut, on le sait, vice-président de la Chambre des Députés, puis du Sénat, et Ministre de l'instruction publique.

Le Comité se compose de MM. Henri Brun, ancien Vice-Président du Félibrige de Paris, Président de la Fédération des Sociétés Provençales ; Joseph Loubet, Félibre Majoral, Secrétaire général des Amis de la Langue d'Oc Adrien Frissant, Directeur du *Provençal de Paris* ; Gabriel Faure, Homme de Lettres, ancien Directeur du Cabinet de Maurice Faure ; André Roussilhon, Avocat à la Cour de Paris, ancien Secrétaire particulier.

Les adhésions sont reçues au *Provençal de Paris*, 15 rue du Faubourg Montmartre, Paris (IXe).

Prix minimun des Cocons

Le Comité National pour le relèvement de la sériciculture dans sa séance tenue à Valence le 4 avril, a homologué les prix suivants :

Prix minimum des cocons destinés à la Filature : 15 francs. à condition que le cours de la livre soit supérieur ou égal à 70.

Au-dessous de cette côte, le comité directeur du Comité National pour le relèvement de la sériciculture française est délégué pour fixer un prix minimum en rapport avec la situation des changes.

D'autre part, le Syndicat professionnel des graineurs français a fait connaître les prix minimum fixés aux électeurs de reproduction pour la récolte 1924 étaient de :

Cocons Jaunes Indigènes : 18 frs le kil. ;
Gros Blancs. prix des jaunes plus 1 fr ;
Chinois dorés, — — 2 fr ;
Chinois blancs, — — 6 fr.

Le prix définitif pour les cocons de filature sera fixé par les commissions paritaires. Celui des cocons de reproduction sera déterminé ainsi :

Cocons Jaunes Indigènes : Prix fixé par la commission paritaire d'Alais.

Cocons Gros Blancs : la même prix plus 1 fr.

Cocons Chinois Dorés : le même prix, plus 3 frs.

Cocons Chinois Blancs : le même prix, plus 6 frs.

Au moment de la livraison des cocons, l'éleveur de reproduction recevra immédiatement le prix minimum fixé pour la variété de cocons.

Les compléments qui pourront être nécessaires pour parfaire le prix définitif seront réglés dès que la commission paritaire d'Alais aura fait connaître sa décision.

Echos de la Semaine

On peut reprocher à M. Poincaré d'avoir des opinions modérées, un caractère autoritaire ; on ne lui reprochera certainement pas de ne pas savoir ce qu'il veut, ni de la vouloir nullement.

Ses discours pleins de force et de clarté, ses actes longuement délibérés témoignent également de la présence dans son esprit d'une idée directrice qu'aucune considération particulière ne saurait affaiblir.

Comme les grandes âmes républicaines, comme les 450 députés qui l'ont acclamé, il croit que le devoir civique nous oblige à cultiver en nous ce que la nature y a mis d'intelligence et de volonté pour le faire servir à la perpétuelle exaltation de la patrie.

Aussi, le concert presque universel d'éloges et de regrets provoqué par l'aventure de sa démission ne doit il pas être seulement regardé comme la réponse de la conscience publique aux injustes jugements dont il est parfois l'objet mais comme une approbation unanime de l'idéal politique auquel il a voué sa vie.

* * *

Que l'Allemagne nourrisse, à notre égard, des sentiments voisins de la férocité, c'est ce qu'attestent les actes quotidiens de son gouvernement.

Il n'y a pas encore un an, qu'elle capturait sans miséricorde nos avions de commerce en panne sur son territoire et ne les restituait qu'après de difficultueux pourparlers.

Il n'y a pas six mois qu'elle laissait insulter nos officiers dans les rues de ses grandes villes et refuser à nos voyageurs le droit de s'asseoir aux tables de ses restaurants.

Aujourd'hui, elle emprisonne et remet en liberté quelque temps après le professeur Quidde pour avoir proclamé les torts de son pays et fait condamner à douze ans de forteresse, sous prétexte d'espionnage, un de nos officiers traitreusement saisi en territoire helvétique.

Après ces ultimes exploits, osera-t on soutenir que l'âme allemande est plus blanche que la blanche hermine ?

* * *

La retraite de M. Anglès, ainsi que l'indique sa lettre aux électeurs, n'est pas plus un renoncement à la vie politique qu'à son rôle personnel dans les Alpes.

Elu en 1914 pour libérer l'arrondissement du joug des candidatures étrangères qui nous ridiculisait en nous faisant passer pour des girouettes, il demeure toujours chargé de cette mission sacrée.

Les électeurs qui ont pu l'oublier, dans le tintamarre de la période électorale, ne tarderont pas à reconnaître leur erreur et à rendre leur confiance à l'homme qui ne l'a jamais plus méritée qu'en ce moment.

D'ailleurs, les nombreux citoyens qui n'ont cessé de soutenir M. Anglès ne ménageront pas leur propagande amicale pour ouvrir les yeux que l'envie ou la haine ont pu fermer à la vérité.

CHRONIQUE ELECTORALE

La période électorale est ouverte. La Chambre a fermé ses portes et les positions sont presque prises partout.

Dans les Basses-Alpes, la situation semblait bien être tranchée par les deux listes concurrentes : Baron et Reynaud. Voici que surgissent des listes et des listes à n'en plus finir ; c'est donc l'équivoque et la confusion qui règne dans le corps électoral.

Le Cartel d'un jour qui a eu le don de mettre sur une liste trois noms, trois personnalités diamétralement opposées d'opinions et de principes, désoriente les électeurs qui ne comprennent pas l'union de la carpe et du lapin, ils se demandent avec anxiété ce qu'elle signifie. Cependant il y a pas très longtemps, M. Baron et son journal le *Travailleur des Alpes* n'étaient pas tendres pour M. Henri Michel qui vient d'adopter les idées communistes de M. Baron, qui sont la négation même des principes de liberté des Droits de l'homme et de la propriété. Mais M. Michel oublie tout, il oublie même qu'il fut élu à sa première élection sénatoriale par un appoint de réactionnaires bas-Alpins Oh ! république, que de crimes l'on commet en ton nom !

La liste Baron-Michel-Aillaud, ne serait que peu de choses en elle-même si elle ne venait de faire deux mécontents en MM. Raymond et Jourdan, deux derniers élus des conseils généraux, ils comptaient faire partie de la liste et se voient relégués par force au second plan et faire antichambre pendant de longues années encore ; d'ailleurs si M. Jourdan se tient sage et regrette peut-être aujourd'hui de s'être fourré dans ce guêpier, il n'en est pas de même de M. Raymond qui ne cache pas sa mauvaise humeur en traitant ses amis d'égoïstes. Mais M. Reymond, la politique n'est faite que d'égoïsme, d'ingratitude et de regrets Vous vous en apercevrez encore à l'avenir..

La liste du Cartel est à peine éclose que déjà un coup de massue s'abat sur elle par la venue de M. Joly Antony, ancien député de Sisteron qui fait liste avec M Jugy des Mées et pour troisième M. X... Cette arrivée produira sur les électeurs de M. Henri Michel l'effet d'une pierre tombant au milieu d'une mare aux grenouilles.

Les électeurs ne sauront plus à quel saint se recommander, pas même à St-Joseph, et nous voyons plus d'un socialiste se trouver dans l'embarras et réfléchir sur le choix qu'il fera entre un Baroniste et un Jolytiste. Comme à Soissons, nous les verrons brûler le 11 mai l'idôle qu'ils adoraient en 1914. Ce ne sera pas banal

La série continue par la liste communiste envoyée par la fédération de Paris, elle comprend les noms de Perri, de Bessan et de Boullade. Elle vient pour combattre *en principe* toutes les listes mais notamment celle sur laquelle figure M. Baron, Ces messieurs les communistes ne mettent pas leur drapeau dans la poche, au contraire, ils le déploient au vent révolutionnaire qui les anime, et surs d'un échec ils n'en sont que plus vaillants pour affronter la bataille. — Ceci est plus chevaleresque, on sait au moins à qui on a à faire.

La liste Républicaine de gauche qui comprend MM. Andrieux, Reynaud, députés et M. Stern qui demande à le devenir, plane au-dessus de toutes ses concurrentes.

Elle sourit à la pensée que les trois premières listes se diviseront les voix des mécontents et des irréfléchis, alors qu'elle ralliera sur ses candidats les voix de ceux qui veulent une France toujours forte et respectée et une République honnête et sociale, ennemie des deux extrêmes.

Chronique Locale

SISTERON

NOS FETES

C'est demain et après-demain lundi que se dérouleront dans notre joyeuse cité les grandes fêtes de printemps dont l'élaboration et la réussite ont couté à ceux qui y participent de gros efforts de travail et d'abnégation.

Souhaitons donc, que le temps se maintienne au beau et qu'il laisse à notre jeunesse les loisirs de la danse et des amusements.

La liste des chars et groupes en dit bien long et nombreux sont ceux-ci :

Chars

Char de la Reine,
Char du Baumax,
L'Amour dans un coin (coing),
Les Muses,
La lune rousse,
Concours international de danse.

Voiturette

Chacun son tour.

Groupes et Isolés

Les Mas-tu vu aux fêtes de printemps,
Lilipus Circus,
La Saunerie donne,
Les porte-bonheur,
Corps de ballet du Casino Municipal,
Artistes à la recherche d'un théâtre,
Piqueurs à cheval,
Le retour à la terre,
Les agents sont de braves gens,
Je fais danser la belle-mère pour avoir la fille,
Je porte ma belle-mère au mont de piété
L'Ail carga (l'ane chargé).

Lundi soir aura lieu à l'Eldorado et au Casino les grands bals masqués faisant suite au Corso.

Le prix d'entrée est fixé à 2 francs.

* * *

La Retraite aux Flambeaux qui devait avoir lieu ce soir est reportée à demain dimanche. Elle se fera avec le concours du "Réveil Aptésien" et les "Touristes des Alpes".

* * *

Messieurs les Cafetiers sont priés d'accepter les bons de consommation délivrés par le Comité des Fêtes.

Les masques isolés pouvent participer au Corso.

Le public est prié de ne donner qu'aux quêteurs et quêteuses munis d'un brassard.

* * *

Après le défilé du Corso, Apéritif-Jazz Band, au Grand Casino.

* * *

Par suite de l'absence de la fanfare du 23e Chasseurs, retenue dans sa garnison, la journée musicale de dimanche sera assurée par le "Réveil Aptésien" et les "Touristes des Alpes".

Le "Réveil Aptésien" arrivera à Sisteron dimanche, à 9 h 46 du matin, il sera reçu par les "Touristes des Alpes".

Avis. — Pour répondre à de nombreuses demandes Madame Vve **ANDRE**, informe ses Clients qu'ils trouveront chez elles (sans augmentation de prix) un grand assortiment de costumes pour première Communion.

Vu le succès obtenu l'année dernière par le cadeau offert à tout 1er Communiant, il en sera de même cette année.

© VILLE DE SISTERON

GRAND CASINO

A l'occasion des fêtes de la Mi-Carême la Direction du Grand Casino a l'honneur de prévenir les fervents admirateurs du Cinéma que les séances des samedi 19 et dimanche 20 Avril seront renvoyées au samedi 26 et dimanche 27 Avril, avec un programme des mieux choisis.

NATIONAL CIRCUS

On nous annonce vers la fin du mois le passage dans Sisteron de cet important établissement pour un jour seulement, ou nous espérons que sa vaste tente sera trop petite pour contenir les nombreux amateurs de Cirque.

—o—

ARRÊTÉ MUNICIPAL

Par arrêté municipal :

La circulation de tous véhicules automobiles et tous autres est interdite le Lundi 21 avril 1924 de 14 à 18 heures sur la route Nationale N° 85 dans la traversée de la ville, à partir de l'hôpital-hospice jusqu'au Cours Melchier Dennet.

Les véhicules sus-indiqués pourront effectuer la traversée de la ville en empruntant le chemin de grande communication N° I soit du tunnel du chemin de fer jusqu'à l'extrémité du Cours Melchier-Dennet (Maison Allègre).

La gendarmerie et le Brigadier de police sont chargés de l'exécution du présent.

Le Maire,
Signé : PARET.

AFFAIRES MILITAIRES

A l'occasion de la formation de la classe 1925, le Ministre de la Guerre appelle l'attention des intéressés sur les points suivants :

a) AFFECTATION — Les jeunes gens ont tout intêret à répondre avec la plus grande précision aux questions posées dans la notice individuelle ; leur affectation résultant à la fois et de leur situation de famille et de leur profession.

b) RÉDUCTION DE SERVICE. La composition de la famille devra être indiquée avec la plus grande exactitude pour ceux des jeunes gens en situation de bénéficier de la réduction de service accordée aux familles nombreuses.

UNE MATINÉE AU GRAND CASINO

Le bal d'enfants donné mercredi en matinée par la Direction Francis dans la salle du Grand Casino brillamment éclairée a obtenu un plein succès aussi les tout petits richement costumés par leur maman s'en sont donnes à cœur joie dans les rondes et danses exécutées par un groupe de jeunes demoiselles qui avaient bien voulu prêter leur gracieux concours à cette superbe matinée.

La direction leur adresse ses plus vifs remerciements et leur donne rendez vous ainsi qu'à toutes les mamans pour une prochaine réunion

Où court-il ?

Il va chez CHARLOT de la Rivièra chercher un élégant costume de mascarade à l'occasion des fêtes des 20 et 21 avril 1924.

Costume complet reclame, **5** fs.
S'adresser à l'Hôtel des Acacias.

A VENDRE
APPAREIL CINÉ

Marque Gaumont
Etat de neuf
S'adresser au bureau du Journal

Chez Mme HONORÉ
Confections — Rue Droite, 62
Grand choix de Travestis
à partir de 6 francs

Magasins de Chaussures
E. JULIEN
Rue Droite ; Rue Saunerie
SISTERON

Monsieur JULIEN, fabricant de chaussures a l'honneur d'informer sa très nombreuse clientèle ainsi que celle de la Maison Chastel, rue Saunerie, qu'il vient de se rendre acquéreur du fonds de commerce de chaussures de cette maison et que le magasin de vente reste ouvert comme par le passé dans le même local et qu'on y trouvera un grand assortiment de chaussures en tous genres pour femmes, garçonnets, fillettes et grandes fillettes, enfants et bébés.

M. JULIEN conserve encore quel que temps son magasin de la rue Droite qui contient un grand assortiment de chaussures pour hommes et son atelier pour la commande et les réparations en tous genres.

Malgré la hausse qui sévit actuellement sur la chaussure, M. JULIEN conservera ses anciens prix.

On peut continuer de s'adresser soit à son magasin de la rue Droite, soit à l'ancien magasin Chastel, rue Saunerie.

TRAVAIL SOIGNÉ
PRIX MODÉRÉS

A la Belle Jardinière
Mme **MORERE**
Rue Droite — SISTERON

FETES DE PAQUES

Superbe choix de **robes, blouses, vêtements d'été** pour dames, fillettes et bébés.

Toilette complète de 1re communion pour fillettes.

Grand choix de Chemises et Cravates
Haute nouveauté pour homme

Lincoln Ford Fordson
VOITURES-CAMIONS-TRACTEURS
UNIVERSAL CAR

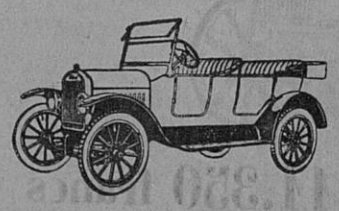

GRANDE BAISSE DE PRIX

La seule voiture qui ne demande aucun entretien, consommation très réduite, la voiture parfaite pour le débutant.

La seule voiture qui ne reste pas immobilisée. Toutes les piéces de rechange en magasin.

Demandez les renseignements et à faire un essai chez l'agent

Francis JOURDAN
GARAGE MODERNE

Voir nos nouveaux prix en 4e page

HUILE d'OLIVE pure de pays
S'adresser à M. **Roux** Séraphin, propriétaire-récoltant à Volonne (B-A campagne du Vançon.

Pour 13 Fr. c. remb. j'env. 1 sac à main de dame, 1 portefeuille, 1 porte-cartes, 1 porte-monnaie simili cuir, 1 stylo, 1 bracelet, 1 flacon odeur, 2 savonnettes parfumées. CADEAU : 3 nappes, 12 serviettes et 1 surprise. Ecr. DUCLOS, 17, rue des Bergers, MARSEILLE.

Un Remède qui guérit

C'est la Poudre Louis Legras qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900. Ce merveilleux médicament calme instantanément les plus violents accès d'asthme, catarrhe, essoufflements, toux de bronchites chroniques et guérit progressivement. Les rhumes négligés, les suites de pleurésie et d'influenza disparaissent complètement. Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 95 (impôt compris) adressé à Louis Legras, 1, Bd. Henri-IV, Paris.

Etude de Me Guillaume BUES,
Notaire
à **Sisteron** (Basses-Alpes)
successeur de Me BOREL.

Vente de Fonds de Commerce

DEUXIEME AVIS

Suivant acte recu par Me **Bués**, notaire à Sisteron, le dix-huit mars mil-neuf-cent-vingt-quatre,

Monsieur Henri-Eugène-Frédéric **Chastel**, négociant, domicilié à Sisteron, demeurant à Paris,

Et Madame Ernestine-Marie **Chastel**, sans profession, demeurant à Sisteron, divorçée en premières noces d'avec Monsieur Maurice-Henri **Ner**,

Ayant agi tant pour leur compte personnel et respectif, qu'au nom et comme se portant solidairement forts pour Madame Thérésa **Anglès**, veuve de Monsieur Justin-André **Chastel**, sans profession, leur mère, demeurant à Saint-Vincent-sur-Jabron,

Ont vendu à Monsieur Elie-Paul **Julien**, négoçiant en chaussures,

Et Madame Julie-Marie-Geneviève **Roux**, sans profession, son épouse autorisée, demeurant ensemble à Sisteron,

Le fonds de commerce de vente de chaussures, qu'ils exploitaient à Sisteron, rue Saunerie, n° 3.

Oppositions à peine de forclusion, dans les dix jours de la présente insertion, en l'étude de Me **Bués**, notaire, domicile élu.

Pour 2e et dernier Avis,
BUES.

Le plus sûr des Placements

Vous voulez que votre argent vous rapporte qu'il ne coure aucun risque ? Achetez des *Bons de la Défense Nationale*. Exonérés de l'Impôt Général sur le Revenu et de tous autres impôts.

PRIX NET DES
BONS de la DÉFENSE NATIONALE

MONTANT DES BONS à l'échéance	SOMME A PAYER POUR AVOIR UN BON REMBOURSABLE DANS			
	1 MOIS	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
100 »	99 75	99 »	97 75	95 »
500 »	498 75	495 »	488 75	475 »
1,000 »	997 50	990 »	977 50	950 »
10,000 »	9,975 »	9,900 »	9,775 »	9,500 »

On trouve les *Bons de la Défense Nationale* partout : Agents du Trésor, Percepteurs, Bureaux de Poste, Banque de France, Banques et Sociétés de crédit, chez les Notaires. etc.

Jardinière bon état à VENDRE
S'adresser au bureau du journal.

Etude de Me **LABORDE**, notaire à **St-Geniez** (B.-A.)

A VENDRE
UN DOMAINE

tout attenant, sis sur le terroir de la commune de **Vaumeilh**, connu sous le nom de *Vallory*, libre au **24** août prochain, facilité de paiement.

Pour renseignements, s'adresser au dit Me **Laborde**.

FERME à LOUER

Le domaine de *Brisse*, appartenant à Monsieur MOURET, sera libre le 24 août 1924.

Pour le prendre en ferme, s'adresser à Me **Bués**, notaire à Sisteron.

ETAT-CIVIL
du 13 Avril au 20 Avril 1924

NAISSANCES

Marcelle-Paulette Blanc, quartier de Servoules.

PUBLICATIONS DE MARIAGE

Entre : Raoul-Alphonse Rolland, employé au P. L. M. à Veynes (H A). et Aimée Adelaïde Conis, s. p. à Sisteron ;

Joseph Adolphe-Mathurin Féraud, brigadier de police à Sisteron et Joséphine-Thésalie Barle, s. p. à Sisteron ;

Paul Joseph Albert Collombon, cultivateur et Victoria-Madeleine Eysseric, s. p. domicilié à Sisteron ;

François-Gabriël Rivas, cultivateur à Ribiers et Augustine-Rose Suzan à Sisteron,

MARIAGES

Entre Paul-Edouard-Théodore Rolland et Madeleine Marie Pellegrin ;

Martial-Victor Michel et Marie-Rose Estublier.

Décès

Jean-Lucien Drac, 64 ans, aux Oulettes ;
Joseph Reynud, 82 ans, Hôpital ;
Un mort-né.

LA HERNIE
et les AFFECTIONS ABDOMINALES

Le *succès prodigieux* obtenu dans le monde entier par le célèbre **Appareil Pneumatique sans Ressort de A. CLAVERIE** est dû à l'efficacité incomparable de cette belle création essentiellement française et d'une si haute portée humanitaire !

Il y a vraiment pour tous les hernieux un *intérêt* vital à assurer la contention *intégrale* de la tumeur au moyen de cet incomparable Appareil qui *supprime la hernie* en rendant au blessé, quels que soient son âge et sa profession, toute sa vigueur et toutes ses capacités de travail.

Aussi tous ceux de nos Lecteurs qui souffrent de cette infirmité et celles de nos Lectrices qui sont atteintes d'affections abdominales ont intérêt à profiter du passage de l'éminent Spécialiste des **Établissements CLAVERIE** et des bons conseils de sa grande compétence si hautement appréciée dans notre contrée. Il recevra de 9 h. à 4 h à

LARAGNE, Vend. **25 Avril, H. Moderne.**
DIGNE, Samedi **26 Avril, H. Rémusat.**

« **Traités de la Hernie** » des « **Varices** » et des « **Affections abdominales** »

Conseils et renseignements gratis et discrètement. **A. CLAVERIE, 234, faubourg Saint-Martin, PARIS.**

L'Imprimeur-Gérant : Pascal LIEUTIER

© VILLE DE SISTERON

GARAGE MODERNE

FRANCIS JOURDAN

RUE DE PROVENCE - SISTERON

R. C. Sisteron N° 602.

Lincoln **Ford** Fordson

Téléphone 32.

VOITURES-CAMIONS-TRACTEURS

Nouveaux modèles 1924 et nouveaux prix

Conduite intérieure 2 places
19.500 francs.

Conduite intérieure 4 places
20.500 francs

FORD

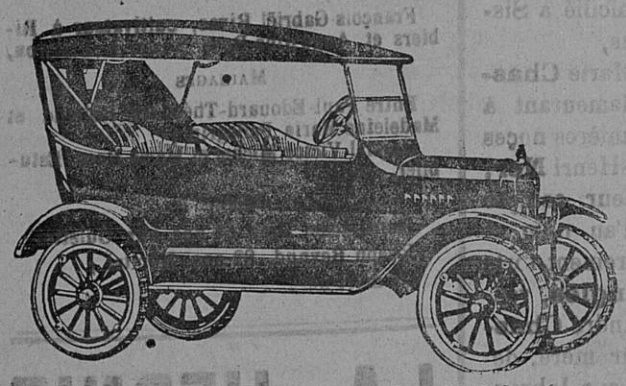

Torpédo 4 places, 11.500 francs

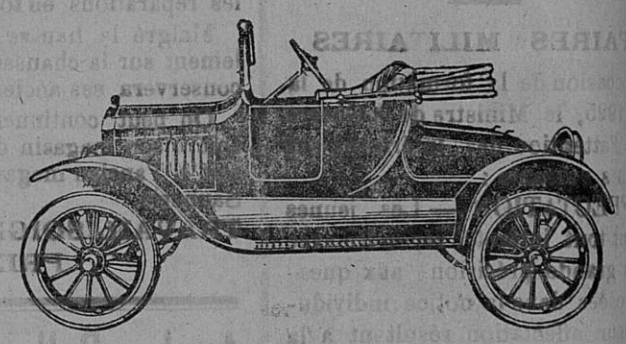

Torpédo 2 places, 11.000 francs

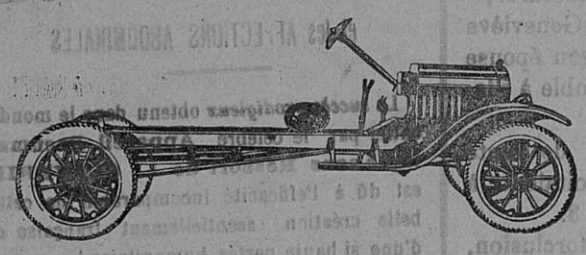

Chassis Camion, 10.200 francs

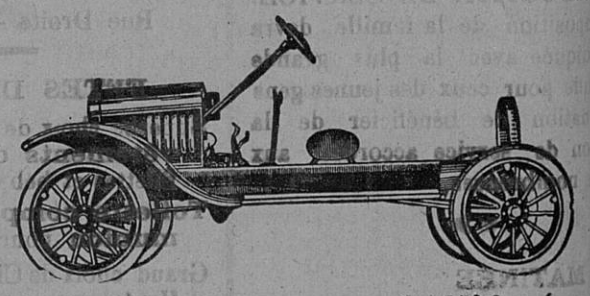

Chassis Camionnette, 9.450 francs

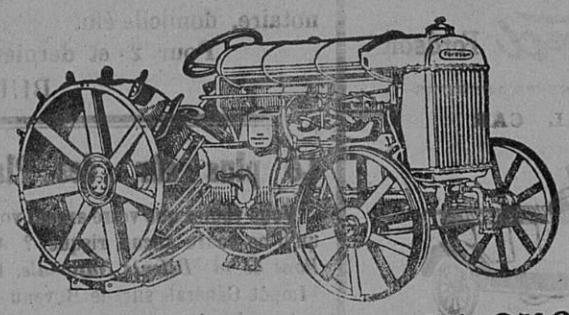

Tracteur 22 chevaux : 11.350 francs

La Voiture idéale, la Camionnette parfaite, le petit Camion de 1500 kilogs sont réalisés dans tous ces types de véhicules.

C'est la raison qui a fait que deux millions deux-cent-mille six-cent-quatre vingt-deux véhicules FORD ont été fabriqués et vendus pendant l'année 1923.

Le maximum de rendement au meilleur prix

DEMANDEZ LES RENSEIGNEMENTS A L'AGENT Francis JOURDAN

Le gérant,

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre, le Maire,

© VILLE DE SISTERON